

## RÉSOLUTION UIT-R 71

### **Rôle du Secteur des radiocommunications dans le développement constant de la radiodiffusion télévisuelle, sonore et multimédia**

(2019)

L'Assemblée des radiocommunications,

*considérant*

- a) que le champ d'action de l'UIT en général, et ses activités de normalisation en particulier, est très important pour le secteur de la radiodiffusion, en pleine évolution;
- b) que les systèmes de radiodiffusion ont été améliorés et continueront de l'être;
- c) que la mise en œuvre des systèmes de radiodiffusion se développe et que ces systèmes ne cessent d'évoluer en fonction des orientations technologiques et des tendances chez les utilisateurs;
- d) que la poursuite du déploiement des systèmes de radiodiffusion à l'échelle mondiale est le fruit d'une collaboration entre les trois Secteurs de l'UIT,

*notant*

- a) que dans le cadre de ses efforts visant à mettre en œuvre les résultats du SMSI, l'UIT a reconnu en 2012 qu'il était nécessaire d'adopter les mesures suivantes:
  - élaborer des feuilles de route concernant le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique;
  - actualiser les lignes directrices relatives à la radiodiffusion numérique; et
  - organiser des programmes de formation consacrés au passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique;
- b) la Résolution UIT-R 9 relative à la liaison et la collaboration avec d'autres organisations extérieures reconnues,

*décide*

- 1 que la Commission d'études des radiocommunications compétente devrait élaborer une feuille de route concernant les activités de l'UIT-R relatives à la radiodiffusion, afin de veiller à ce que les travaux progressent efficacement avec le concours des autres Commissions d'études de l'UIT-R, de l'UIT-T et de l'UIT-D et d'organisations extérieures à l'UIT;
- 2 que compte tenu des processus établis pour les activités de coordination intersectorielle entre l'UIT-R et l'UIT-D concernant la radiodiffusion, ces activités devraient se poursuivre et être améliorées;
- 3 que compte tenu des processus établis pour les activités de coordination intersectorielle entre l'UIT-R et l'UIT-T concernant l'évaluation de la qualité audiovisuelle et l'accessibilité des supports audiovisuels, le codage audio et vidéo, les systèmes intégrés de radiodiffusion – large bande, le multimédia et d'autres technologies et applications émergentes, ces activités devraient se poursuivre et être améliorées,

*charge le Directeur du Bureau des radiocommunications*

de rendre compte des résultats de la mise en œuvre de la présente Résolution aux futures Assemblées des radiocommunications.

---